



DEMANDE DE GARDE DE MON FILS

Par **casse guillaume**, le **24/04/2017 à 10:41**

Bonjour,

Mon fils a eu 12 ans le 4 décembre 2016 et il souhaite venir vivre chez moi. Quelles démarches faut il faire ?

Merci.

Par **Tisuisse**, le **24/04/2017 à 10:46**

Bonjour,

Je suppose qu'il y a déjà eu une décision prise par le JAF au sujet de cette garde exclusive pour un parent ainsi que les droits de visite, d'hébergement et la pension alimentaire pour l'autre parent. C'est donc le JAF qui peut modifier cette situation. Il vous faut donc saisir le JAF.